

Patrimoine et développement

GAUCHEBDO

Neuchâtel • Depuis 2009, les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité pour leur urbanisme horloger.

Publié le 20 novembre 2020 par Cedric Dupraz dans la rubrique Neuchâtel
Les deux cités constituent un témoin exceptionnel de l'histoire ouvrière. Rationnelles, égalitaires et utopiques, ces villes forment un tout organique aux multiples trésors. Pourtant, derrière cette image d'Épinal alliant quiétude de ses habitants et effervescence de la vie urbaine, les cités du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont confrontées aujourd'hui et plus que jamais à une contradiction de taille: celle de la préservation de cet héritage d'exception «versus» la nécessaire transition énergétique.

Transition énergétique et patrimoine

La tension entre ces deux objectifs semble permanente. Pour exemple, le projet de parc éolien du Crêt-Meuron a donné lieu à opposition de la part de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Pour les autorités de la Métropole horlogère, il s'agit officiellement de s'assurer de la conformité de ce parc avec la labélisation UNESCO et le cas échéant d'adapter le projet éolien. L'affaire est toujours en cours.

Autre exemple: situées à 1000 mètres d'altitude, les deux villes ont un intérêt prépondérant à se concentrer sur l'assainissement énergétique de leurs bâtiments. Or, si les deux cités ont réalisé des efforts considérables dans ce domaine ces dernières années, l'isolation périphérique reste toujours sujette à caution.

Un, deux, trois, solaire

Dernier cas: au bénéfice d'un ensoleillement plus que généreux, les deux villes des Montagnes devraient logiquement voir les toits de leurs bâtisses se couvrir de panneaux solaires. Or, dans le périmètre UNESCO¹, seul un tiers de la surface

d'une toiture peut être affecté à ce type d'installation.

Au vu des frais fixes et des exigences d'intégration, cette situation n'est quasiment pas rentable et décourage nombre de propriétaires pourtant motivés. Cet état de fait favorise par là même les distributeurs d'énergie, enclin à vendre leur réseau d'énergie fossile. Seul un subventionnement permettant d'absorber la perte de rentabilité, ou mieux, une généralisation de ces panneaux, même de couleurs tuiles, sur l'ensemble des surfaces disponibles permettraient de prendre le véritable et nécessaire tournant écologique.

Tensions

Bref, entre le positionnement de l'Office fédéral de la culture et celui de l'énergie, les tensions sont palpables. Pourtant, même les mines de charbon de Zollverein dans la Ruhr inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO sont parvenues à prendre le tournant écologique. La cité a même été élue capitale verte européenne! Le sens de l'histoire n'est-il pas justement de libérer les forces permettant aux deux cités horlogères de prendre le tournant du développement durable et de l'autonomie énergétique?

Certains pourraient y voir un combat entre l'ancien et le nouveau monde, d'autres une contradiction antagoniste et irréconciliable. Dans les faits, seule la synthèse de ces deux pendants peut permettre le dépassement indispensable au rayonnement des deux cités, renouant avec leur rôle historique d'avant-garde du progrès social et du développement durable de la société.

Cédric Dupraz

1 Le périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO se compose d'une zone centrale, coeur de la Valeur Universelle Exceptionnelle du site, et d'une zone tampon, écrin de préservation paysagère (ndlr.).

Le Locle bouge ! Culture, une ville

en rayonnement

La culture constitue le « **ciment social** » de nos collectivités et de nos communautés humaines. Par la **transmission** des savoirs, le développement de l'**esprit critique**, la remise en cause de nos certitudes et la mutualisation de ce qui nous rassemble, nos institutions muséales contribuent au **renforcement** même **de notre démocratie** et de ses fondements.

La culture favorise ainsi la **créativité** et la **diffusion des savoirs**, participant au développement général de la société, au **rayonnement** et à l'**attractivité** de notre cité.

Une institution muséale a ainsi pour missions :

- **La conservation**
- **La restauration**
- **La gestion**
- **La présentation**
- **La valorisation du patrimoine.**

Les musées de la Mère commune

La culture en Ville du Locle est particulièrement importante et ce depuis plusieurs siècles. Sa concrétisation sous la forme institutionnelle prend ses origines au 19^e siècle. En ses débuts, à savoir en 1858, les premières expositions sont généralistes, recoupant des domaines aussi divers que l'horlogerie, la faune ou l'histoire de la région. L'art semble toutefois absent de ces étals. Les expositions se tiennent une fois par année et ont lieu dans un collège, à savoir le collège industriel (précurseur de notre enseignement secondaire actuel). Progressivement, ces différents domaines vont prendre leur indépendance au bénéfice de lieux d'exposition propre.

Le Château des Monts : le marqueur identitaire de la Suisse sur l'international

Le **Musée d'horlogerie** est issu d'un cabinet de curiosité créé en 1849. La petite

collection passe du collège industriel à l'école d'horlogerie, qui voit le jour en 1868, puis au Technicum en 1902. La Seconde Guerre mondiale aura raison de cette petite collection, qui faute de place ne sera plus exposée.

C'est à partir de 1959 que, grâce à l'acquisition par la Ville du Château des Monts, qu'un véritable musée d'horlogerie ouvre ses portes.



Dans son écrin de verdure, qui devrait accueillir prochainement un arboretum, le musée d'horlogerie du Locle bénéficie de collections exceptionnelles, retraçant l'histoire de l'horlogerie.

Le Musée des Beaux-Arts : l'esthétisme au service de la pratique

Le **Musée des Beaux-Arts** remonte à 1868, date de la première exposition, dans le collège industriel. Un nouveau bâtiment est construit en 1906, avant d'étendre ses activités dans un bâtiment voisin en 1931. Les espaces sont agrandis et rénovés en 2011.

Situé au sein même de l'urbanisme-horloger inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO), l'institution constitue, avec l'ancienne poste, le pôle

culturel et historique de la Ville.

Fondée en 1862, la Société des Amis du Musée des Beaux-Arts (SMBA) soutient l'institution, notamment dans le cadre de sa promotion et des différentes expositions.



Le « ASS » - l'Art Snob Spéculatif - n'a pas sa place dans la vénérable institution. Bien au contraire, au bénéfice de nombreuses oeuvres dont la Confédération est dépositaire, l'institution promeut une culture artistique, expérimentale et populaire. Ces projets expérimentaux dialoguent avec les collections historiques et les artistes contemporains. Un espace ludique, dénommé « Marie-Anne-Calame », est dédié aux enfants et au développement de la créativité.

Le Musée d'histoire du Col-des-Roches : Savoir d'où l'on vient dans un site

d'exception

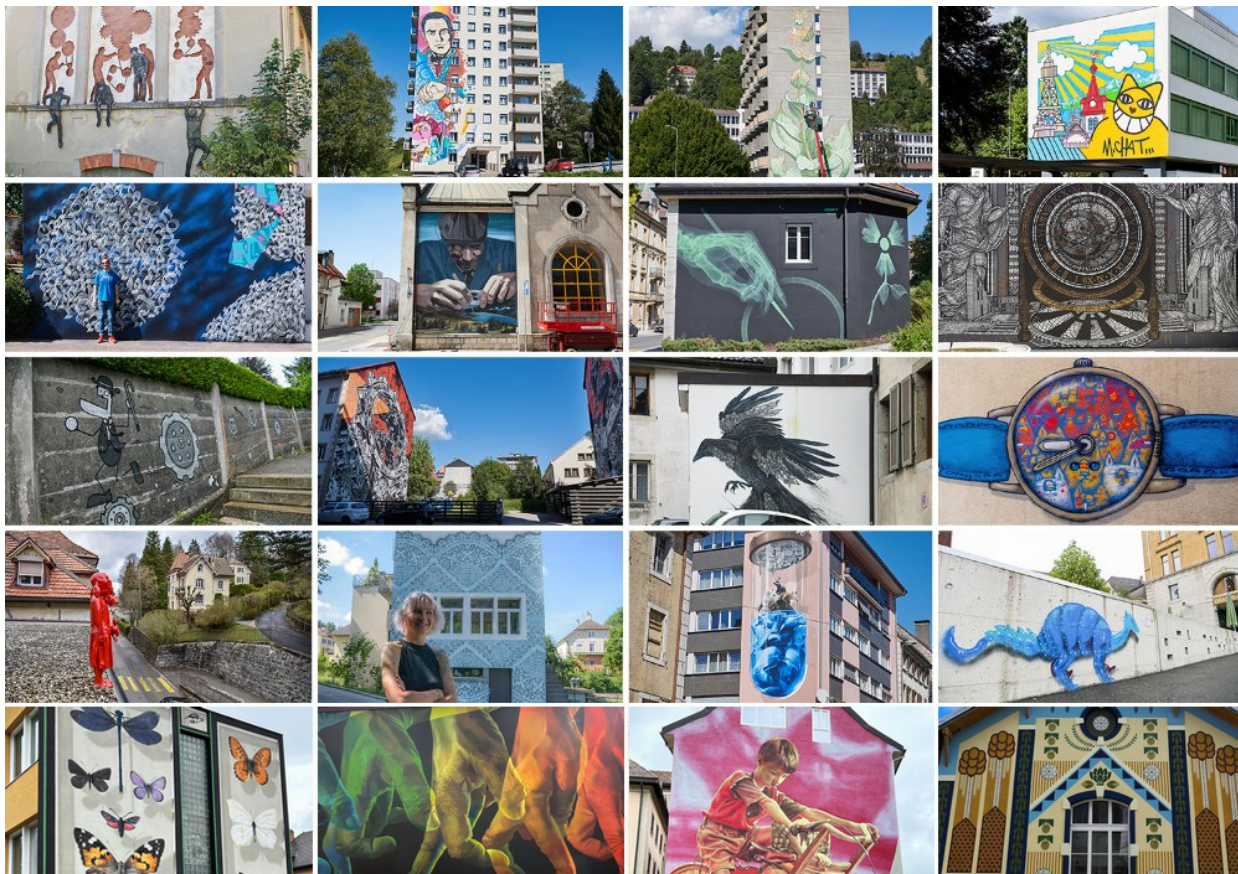
Le **Musée d'histoire** et son développement sont intrinsèquement liés à celui des Moulins souterrains du Col-des-Roches. Les Moulins ont été acquis par la Ville en 1884, mais le site est transformé, dès 1898, en abattoir-frontière. A sa fermeture en 1966, le site est pollué. En 1973, des passionnés vont réhabiliter la grotte et les Moulins durant près de quinze ans. En 2001, une exposition permanente sur l'histoire de la région est inaugurée. En 2012, les bâtiments sont communalisés.



L'Exomusée : Le Locle, Capital suisse des Arts picturaux de rues

L'**Exomusée** voit le jour en 2016 sous l'impulsion et le pilotage de la Luxor Factory. Le projet prévoit la réalisation d'une cinquantaine de fresques par des artistes de renommée mondiale, jusqu'en 2024 et s'inscrit dans l'optique « *Le Locle, Capital suisse du Street Art* ».

Ce projet privé, soutenu par la Ville, constitue, depuis 2022, un USP (unique selling proposition). Il contribue à la valorisation de notre patrimoine urbain et à sortir l'art et la culture hors des murs.



Bibliothèque des Jeunes et de la Ville : Lire, c'est bon pour la santé

La **bibliothèque** est fondée en 1830 à la cure du Locle par les pasteurs Andrié et Gélieu dans le cadre du 300^e anniversaire de la Réforme. À partir de la République (1848), la bibliothèque est intégrée au collège industriel, puis déménage à l'Hôtel judiciaire, puis à nouveau au collège, à la Rue du Pont 1, en 1972, à Henri-Grandjean 1, puis, en 1983, dans ses locaux actuels à Daniel-Jeanrichard 38.

En 1970, une bibliothèque des Jeunes voit le jour à Crêt-Vaillant 37, avant de s'installer à Marie-Anne-Calame 15.

En 2023, l'Association des Amis de la bibliothèque est créée, soutenant l'institution.



Les bibliothèques se trouvent actuellement sur deux sites. Un projet de regroupement est actuellement en discussion. Les bibliothèques ont pour mission la conservation de nombreux fonds d'exception et participe au vaste réseau RERO+.